



REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS CHAMPIONNATS DU GARD SENIORS FEMININS et MASCULINS

Saison
2018/2019

ARTICLES	PRÉ-REGIONALE FEMININES PRF	PRE-RÉGIONALE MASCULINS PRM	DEPARTEMENTALE MASCULINS 2 DM2																																																																																																																																																																																																										
1 – Composition Le championnat est composé	UNE poule unique de 12 équipes	UNE poule unique de 8 équipes	DEUX poules de 9 équipes																																																																																																																																																																																																										
2 – Associations sportives qualifiées Les associations sportives qualifiées sont :	A. Les équipes descendant du Championnat RF2 B. Les équipes maintenues en Pré-Régionale C. Les équipes créées.	A. Les équipes descendant du championnat RM2 B. Les équipes maintenues en DM1 C. Les équipes accédant de la DM2 D. Les équipes éventuellement repêchées	A. Les équipes descendant du championnat DM1 B. Les équipes maintenues en DM2 C. Les équipes créées.																																																																																																																																																																																																										
3 – Mutualisation possible entre associations	Union Senior	INTERDIT																																																																																																																																																																																																											
	Inter-équipe	Autorisé																																																																																																																																																																																																											
	Entente	Autorisé																																																																																																																																																																																																											
4 – Type de licences autorisés	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr style="background-color: #0070C0; color: white;"> <th colspan="10">Règles de participation championnats départementaux seniors</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Nombre de joueurs autorisés :</td> <td colspan="8">5 minimum / 10 maximum</td> </tr> <tr> <td colspan="2" rowspan="3">Type de licences autorisées : (nombre maximum)</td> <td colspan="2">Licence JC1, JC2 ou JT</td> <td colspan="6">3</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Licence AS HN</td> <td colspan="6">0</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Licence JC ou AS-CTC</td> <td colspan="6">Sans limite</td> </tr> <tr> <td rowspan="5">Couleurs de licences autorisées (nombre maximum)</td> <td>Blanc</td> <td colspan="8">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Vert</td> <td colspan="8">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Jaune</td> <td>3</td> <td>OU</td> <td>2</td> <td>OU</td> <td>2</td> <td>OU</td> <td>1</td> <td>OU</td> <td>1</td> <td>OU</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Orange</td> <td>0</td> <td>OU</td> <td>1</td> <td>OU</td> <td>0</td> <td>OU</td> <td>1</td> <td>OU</td> <td>2</td> <td>OU</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Rouge</td> <td>0</td> <td>OU</td> <td>0</td> <td>OU</td> <td>1</td> <td>OU</td> <td>1</td> <td>OU</td> <td>0</td> <td>OU</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr style="background-color: #0070C0; color: white;"> <th colspan="10">Règles de participation création de la première équipe senior féminine ou masculine de l'association sportive</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="2">Nombre de joueurs autorisés :</td> <td colspan="8">5 minimum / 10 maximum</td> </tr> <tr> <td colspan="2" rowspan="3">Type de licences autorisées : (nombre maximum)</td> <td colspan="2">Licence JC1, JC2 ou JT</td> <td colspan="6">4</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Licence AS HN</td> <td colspan="6">0</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Licence JC ou AS-CTC</td> <td colspan="6">Sans limite</td> </tr> <tr> <td rowspan="5">Couleurs de licences autorisées (nombre maximum)</td> <td>Blanc</td> <td colspan="8">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Vert</td> <td colspan="8">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Jaune</td> <td>3</td> <td>OU</td> <td>2</td> <td>OU</td> <td>2</td> <td>OU</td> <td>1</td> <td>OU</td> <td>1</td> <td>OU</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Orange</td> <td>0</td> <td>OU</td> <td>1</td> <td>OU</td> <td>0</td> <td>OU</td> <td>1</td> <td>OU</td> <td>2</td> <td>OU</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Rouge</td> <td>0</td> <td>OU</td> <td>0</td> <td>OU</td> <td>1</td> <td>OU</td> <td>1</td> <td>OU</td> <td>0</td> <td>OU</td> <td>2</td> </tr> </tbody> </table>			Règles de participation championnats départementaux seniors										Nombre de joueurs autorisés :		5 minimum / 10 maximum								Type de licences autorisées : (nombre maximum)		Licence JC1, JC2 ou JT		3						Licence AS HN		0						Licence JC ou AS-CTC		Sans limite						Couleurs de licences autorisées (nombre maximum)	Blanc	Sans limite								Vert	Sans limite								Jaune	3	OU	2	OU	2	OU	1	OU	1	OU	1	Orange	0	OU	1	OU	0	OU	1	OU	2	OU	0	Rouge	0	OU	0	OU	1	OU	1	OU	0	OU	2	Règles de participation création de la première équipe senior féminine ou masculine de l'association sportive										Nombre de joueurs autorisés :		5 minimum / 10 maximum								Type de licences autorisées : (nombre maximum)		Licence JC1, JC2 ou JT		4						Licence AS HN		0						Licence JC ou AS-CTC		Sans limite						Couleurs de licences autorisées (nombre maximum)	Blanc	Sans limite								Vert	Sans limite								Jaune	3	OU	2	OU	2	OU	1	OU	1	OU	1	Orange	0	OU	1	OU	0	OU	1	OU	2	OU	0	Rouge	0	OU	0	OU	1	OU	1	OU	0	OU	2
Règles de participation championnats départementaux seniors																																																																																																																																																																																																													
Nombre de joueurs autorisés :		5 minimum / 10 maximum																																																																																																																																																																																																											
Type de licences autorisées : (nombre maximum)		Licence JC1, JC2 ou JT		3																																																																																																																																																																																																									
		Licence AS HN		0																																																																																																																																																																																																									
		Licence JC ou AS-CTC		Sans limite																																																																																																																																																																																																									
Couleurs de licences autorisées (nombre maximum)	Blanc	Sans limite																																																																																																																																																																																																											
	Vert	Sans limite																																																																																																																																																																																																											
	Jaune	3	OU	2	OU	2	OU	1	OU	1	OU	1																																																																																																																																																																																																	
	Orange	0	OU	1	OU	0	OU	1	OU	2	OU	0																																																																																																																																																																																																	
	Rouge	0	OU	0	OU	1	OU	1	OU	0	OU	2																																																																																																																																																																																																	
Règles de participation création de la première équipe senior féminine ou masculine de l'association sportive																																																																																																																																																																																																													
Nombre de joueurs autorisés :		5 minimum / 10 maximum																																																																																																																																																																																																											
Type de licences autorisées : (nombre maximum)		Licence JC1, JC2 ou JT		4																																																																																																																																																																																																									
		Licence AS HN		0																																																																																																																																																																																																									
		Licence JC ou AS-CTC		Sans limite																																																																																																																																																																																																									
Couleurs de licences autorisées (nombre maximum)	Blanc	Sans limite																																																																																																																																																																																																											
	Vert	Sans limite																																																																																																																																																																																																											
	Jaune	3	OU	2	OU	2	OU	1	OU	1	OU	1																																																																																																																																																																																																	
	Orange	0	OU	1	OU	0	OU	1	OU	2	OU	0																																																																																																																																																																																																	
	Rouge	0	OU	0	OU	1	OU	1	OU	0	OU	2																																																																																																																																																																																																	

ARTICLES	PRÉ-REGIONALE FEMININES DF1	PRE-RÉGIONALE MASCULINS DM1	DEPARTEMENTALE MASCULINS 2 DM2
5 – Qualification	- Séniors F, U20F et U19F. - U18F et U17F possible avec un surclassement (certificat médical du médecin de famille). - U16F possible avec un surclassement (certificat médical d'un médecin agréé).	- Séniors M, U20M et U19M. - U18M et U17M possible avec un surclassement (certificat médical du médecin de famille). - U16M INTERDIT	
6 – Ballon	Taille 6	Taille 7	
7– Ligne à 3 points	Ligne à 3 points à 6,75 m		
8 – Temps de jeu	4 périodes de 10 min. décomptées. 2 temps morts en 1 ^{ère} mi-temps / 3 temps morts en 2 ^{ème} mi-temps Intervalles de 2 min. entre chaque quart temps Mi-temps : 10 min.		
9 – Prolongations	En cas d'égalité, prolongation de 5 minutes, autant de fois que nécessaire.		
10 – Obligations sportives	Aucune obligation, il est souhaitable d'avoir des équipes de jeunes		
11 – Horaires des rencontres	L'heure officielle des rencontres de ce championnat est le DIMANCHE à 10h00 Si 2 rencontres. 09h – 11h (Ordres : DM2/PRM ou DM2/PRF ou PRM/PRF) Si 3 rencontres. 09h – 11h – 13h (Ordre : DM2/PRM/PRF)		
12 – Système de l'épreuve	Les associations sportives disputent des rencontres aller-retour. L'équipe classée 1 ^{ère} sera déclarée championne du Gard PRF. Le classement final servira pour déterminer les montées en division supérieure et les descentes en division inférieure (voir art. 13 et 14 ci-après).	Les associations sportives disputent des rencontres aller-retour en phase de « poule ». L'équipe classée 1 ^{ère} de cette phase de « poule » sera déclarée championne du Gard PRM. Un play off sera ensuite organisé d'une part entre les 4 premières équipes de la phase de « poule » (play off « haut ») et d'autre part entre les 4 autres équipes classées de la 5 ^{ème} à la 8 ^{ème} place de la phase de « poule » (play off « bas »). Le classement du play off « haut » servira pour déterminer les montées en division supérieure (voir art. 13). Le classement du play off « bas » servira pour déterminer les descentes en division inférieure (voir art. 14).	Les associations sportives disputent des rencontres aller-retour en phase de « poules ». Un classement final sera établi de la 1 ^{ère} à la 9 ^{ème} place pour chaque poule. Les équipes classées premières de chaque poule accèdent à la division supérieure (voir art. 13). Une rencontre aller-retour sera ensuite programmée entre équipes de même classement en poule pour établir le classement final de la division DM2. Le premier de ce classement DM2 (vainqueur de la rencontre aller-retour entre les deux équipes premières de poule) sera déclaré champion du Gard DM2. Le vainqueur de la rencontre aller-retour entre les deux équipes secondes de poule accèdera à la division supérieure (voir art 13)
13 – Montée en division supérieure	L'équipe classée 1 ^{ère} accède à la RF2 pour la saison suivante. L'ordre de repêchage pour les éventuelles montées supplémentaires se fera dans l'ordre du classement final.	L'équipe classée 1 ^{ère} du play off « haut » accède à la RM2 pour la saison suivante. L'ordre de repêchage pour les éventuelles montées supplémentaires se fera dans l'ordre du classement du play off « haut ».	Les équipes classées premières de chaque poule accèdent à la division PRM pour la saison suivante L'équipe vainqueur sur la rencontre aller retour entre les deux équipes secondes de poule accède à la division PRM pour la saison suivante. L'ordre de repêchage pour les éventuelles montées supplémentaires se fera dans l'ordre du classement final DM2.

ARTICLES	PRÉ-REGIONALE FEMININES DF1	PRE-RÉGIONALE MASCULINS DM1	DEPARTEMENTALE MASCULINS 2 DM2
14 – Descente en division inférieure	Pas de division inférieure donc pas de descente.	<p>L'équipe classée 4eme du play off « bas » descend en division DM2 pour la saison suivante.</p> <p>Le nombre d'équipes descendantes en DM2 peut aussi évoluer en fonction des descentes de RM2. Les éventuelles descentes supplémentaires en DM2 seront déterminées en fonction du classement du play off « bas ».</p> <p>L'objectif est de qualifier pour la saison suivante 10 équipes pour la DM1.</p>	Pas de division inférieure donc pas de descente.
15 – Chronomètre des tirs	<p>GESTION PAR LES ARBITRES DE LA RENCONTRE</p>		
16 – Logiciel e-marque	Le Logiciel fédéral e-marque est OBLIGATOIRE pour la division. Le club recevant doit mettre à disposition des OTM le matériel informatique nécessaire à la tenue du logiciel. Se reporter aux textes référent des « Règlements Sportifs Généraux ».		
17 – Caisse de péréquation	Se reporter au texte « Caisse de péréquation » de la saison en cours		
18 – Cas particuliers	Tous les cas particuliers qui pourraient survenir en cours ou à la fin de la saison, et non prévus dans le présent règlement, seront traités par le BUREAU DEPARTEMENTAL.		